



## Enseignement Supérieur et Recherche : MOBILISATION NATIONALE CE 22 MAI !

**La situation des EPST est catastrophique**, après des années de mise en application des dogmes de la RGPP et du financement de la recherche sur projets :

- Record d'emplois précaires (2 fois plus que la moyenne de la Fonction Publique)
- Record d'asphyxie budgétaire
- Record de bas salaire (les primes Recherche sont les plus basses de toute la Fonction Publique)

**Les personnels en subissent les conséquences** : gel des salaires, non remplacement de titulaires faute de moyens pour les payer, dépendance de plus en plus forte vis-à-vis des ressources propres (et donc des « financeurs »), alourdissement de la gestion, statuts des personnels à plusieurs vitesses, diminution des possibilités de promotions des titulaires Recherche (indexées sur le nombre de concours externes), augmentation du stress et de la souffrance au travail.

*On attendait du nouveau gouvernement qu'il répare les dégâts des politiques précédentes et change de cap. Mais le projet de loi pour l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) présenté au Parlement par la ministre FIORASO continue dans la même direction et il va même plus loin !*

Aucun volet « moyens » de prévu dans cette loi	➔	aggravation des coupes budgétaires et des pertes d'emplois, aucune amélioration en vue pour les personnels
ANR pérennisée, et avec elle, le système de financement sur projets	➔	les « CDD jetables », les aléas des projets, restent au cœur du (dys)fonctionnement de la recherche publique !
Constitution de « super-universités » régionales, seuls interlocuteurs de l'Etat et des régions, via des « contrats de site » et des « schémas régionaux »	➔	Localement mutualisation des moyens (en particulier des personnels) et réorientation des activités sous la coupe de ces super-universités, en fonction des priorités des régions. Délitement de la cohérence nationale des EPST, réduits au rôle de gestionnaires de personnels et d'infrastructures : <b>les « petits EPST » n'y survivront probablement pas...</b> et les « gros » seront devenus des « agences de moyens », comme le voulait Sarkozy !
La « compétitivité des entreprises » bénéficiait déjà des largesses de l'Etat à travers le CIR et le CICE <sup>1</sup> , maintenant le transfert est assigné comme but à la recherche publique.	➔	A moyens diminuant, l'Etat – comme les régions – concentrera ses dotations sur les recherches qui débouchent sur des choses qui se vendent... G. Fioraso veut « <i>intégrer l'impact économique des recherches et du transfert de technologies sur les territoires dans les critères de dotation</i> » (Les Echos, 18 avril 2013)

***Refusons d'être les pigeons de la farce ! Pour que les fonds publics servent d'abord à faire fonctionner les services publics, dans l'intérêt général, faisons entendre notre voix durant l'examen de ce projet de loi à l'Assemblée Nationale (22 au 28 mai) et ensuite au Sénat (en juin) !***

**A l'appel de nombreux syndicats, associations, collectifs de précaires, une journée nationale de grève et manifestations est organisée ce mercredi 22 mai dans tout l'ESR**

Mercredi 22 mai à 14h

Rendez-vous place du Panthéon (Paris 5<sup>ème</sup>)

Pour une manifestation vers l'Assemblée Nationale

**Que nous soyons titulaires, CDD, étudiants, nous sommes tous concernés ! Notre avenir est en jeu !**

***Le 22 mai, tous en grève et dans la rue !***

<sup>1</sup> CIR = Crédit d'Impôt Recherche (5,3 milliards d'€, soit à peu près le budget de tous les EPST réunis !) ; CICE = Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (20 milliards d'€ pris sur les services publics et les augmentations de TVA des ménages)